



COMMUNIQUE DE PRESSE

Belle reconnaissance scientifique en Belgique de l'innovation dans la lutte contre le cancer avec l'immunothérapie: le prestigieux Prix Galien 2015 récompense MSD pour sa molécule pembrolizumab

Le 31 mai 2016 – A la veille du mois international de sensibilisation sur l'immunothérapie dans le cancer, le Prix Galien, qui récompense chaque année un médicament novateur, a été décerné à la société Merck Sharp and Dohme (MSD) pour sa molécule innovante le pembrolizumab, un nouveau traitement immunothérapeutique anti-cancéreux. Cet anti-PD1 («programmed death receptor-1»), maintenant disponible en Belgique dans le traitement du mélanome avancé, montre également des résultats prometteurs dans d'autres types de cancers. MSD a reçu ce prix prestigieux ensemble avec la société pharmaceutique Bristol-Myers Squibb (BMS), venant ainsi couronner l'immunothérapie comme nouvelle révolution en cancérologie depuis l'avènement de la chimiothérapie dans les années 70.

Patricia Massetti, Managing Director, MSD Belgique et Luxembourg se réjouit : *« C'est avec une grande fierté que nous recevons ce prix aujourd'hui. C'est une reconnaissance de plus pour notre molécule et surtout pour tout le travail effectué ces dernières années par nos chercheurs pour arriver à cette innovation majeure dans la lutte contre le cancer. Le pembrolizumab a fait ses preuves dans le mélanome métastasé pour lequel il est maintenant remboursé en Belgique. Parallèlement, nous menons un vaste et solide programme d'études cliniques au niveau mondial avec le pembrolizumab portant sur d'autres types de cancers. Les résultats très encourageants de ces études nous poussent à améliorer toujours et encore la vie des patients au quotidien. »*

À propos du Prix Galien¹

Le Prix Galien est une des distinctions les plus prestigieuses au sein de l'industrie pharmaceutique et biochimique. Il récompense la recherche et l'innovation médicale et scientifique. Il ne récompense pas seulement des travaux prometteurs en recherche fondamentale, mais aussi le médicament à usage humain le plus innovant enregistré au cours de l'année précédente.

À propos du pembrolizumab²

¹ <http://www.prixgalien.com/fr/01/presentation.htm>, accessed on 24/05/2015

² SmPC pembrolizumab, 02/2015 (www.e-compendium.be, accessed on 24/05/2015)



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le pembrolizumab est un anticorps monoclonal humanisé qui bloque l'interaction entre le PD-1 et ses ligands, PD-L1 (« programmed death receptor ligand 1 ») et PD-L2 (« programmed death receptor ligand 2 »). En se liant au récepteur de PD-1 et en bloquant l'interaction avec les ligands du récepteur, le pembrolizumab lève l'inhibition de la réponse immunitaire médiée par la voie du PD-1, et notamment la réponse immunitaire³ antitumorale. Le pembrolizumab a reçu l'approbation de la Commission européenne³ pour la mise sur le marché européen le 17 juillet 2015. Le médicament est administré par une perfusion intraveineuse de 30 minutes toutes les trois semaines à la dose de 2 mg/kg. Plus de 40 pays ont maintenant approuvé⁴ pembrolizumab pour le traitement du mélanome avancé. MSD mène un programme⁴ de développement clinique d'envergure et à croissance rapide comprenant plus de 250 essais cliniques concernant plus de 30 types de tumeurs et plus de 16 000 patients dans le monde, en monothérapie et en association avec d'autres thérapies.

À propos de MSD

MSD est un leader pharmaceutique mondial dans le domaine de la santé qui propose des médicaments, des vaccins, des thérapies biologiques ainsi que des produits vétérinaires innovants afin de promouvoir la santé et le bien-être des hommes et des animaux. Nous collaborons avec nos clients dans plus de 140 pays afin de donner aux patients l'accès aux meilleures solutions de santé.

Notre société est dénommée Merck aux États-Unis et au Canada et MSD dans les autres pays. En Belgique et au Grand-Duché du Luxembourg, MSD fait partie des acteurs les plus importants de l'innovation médicale. Nous y déployons une palette très large d'activités: la recherche, la production et la commercialisation.

Pour plus d'informations, visitez www.msd-belgium.be.

Pour les contacts presse ou demandes d'interviews :

PRIDE

Margot Chapelle – margot.chapelle@pr-ide.be - 0477 26 20 78

Joachim Deman – joachim.deman@pr-ide.be - 0477 65 63 09

³ European Medicines Agency: Pembrolizumab

(http://www.ema.europa.eu/ema/index.jsp?curl=pages/medicines/human/medicines/003820/human_med_001886.jsp&mid=WC0b01ac058001d124 ; accessed on 15/04/2016)

⁴ <http://keynoteclinicaltrials.com/trials> accessed on 24/05/2016



COMMUNIQUE DE PRESSE

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient « des déclarations prospectives » au sens des dispositions du programme libératoire de la loi 'United States Private Securities Litigation Reform Act de 1995'. Ces déclarations sont fondées sur les convictions et les attentes actuelles de la direction de MSD et sont soumises à des risques et incertitudes significatifs. Rien ne garantit que les produits en cours de développement recevront les approbations réglementaires nécessaires ou qu'ils auront un succès commercial. Si les hypothèses sous-jacentes sont inexactes ou des risques ou incertitudes se matérialisent, les résultats avérés peuvent différer des résultats mentionnés dans les énoncés prévisionnels.

Les risques et incertitudes comprennent, mais ne sont pas limités à, les conditions générales de l'industrie et de la concurrence, les facteurs économiques généraux, y compris les taux d'intérêt et les fluctuations des taux de change, l'impact de la réglementation de l'industrie pharmaceutique et de la législation des soins de santé aux États-Unis et à l'étranger, les tendances mondiales en ce qui concerne le coût de la santé, les progrès technologiques, les nouveaux produits et les brevets obtenus par les concurrents, les défis inhérents au développement de nouveaux produits, y compris l'obtention de l'approbation réglementaire, la capacité de MSD à prédire précisément les conditions de marché futures; difficultés ou retards de productions, l'instabilité financière des économies internationales et le risque souverain; dépendance à l'égard de l'efficacité des brevets de MSD et d'autres protections pour les produits innovants, et l'exposition aux litiges, y compris les litiges en matière de brevets, et / ou de mesures réglementaires.

La société rejette toute obligation de mise à jour publique des énoncés prévisionnels à la suite de nouvelles informations, événements à venir ou autre. D'autres facteurs susceptibles de donner lieu à des résultats avérés différant substantiellement de ceux décrits dans les énoncés prévisionnels figurent dans le formulaire 10-K du rapport annuel 2015 de MSD/Merck, ainsi que dans les autres documents de la société déposés auprès de la commission américaine des valeurs mobilières et des marchés financiers (la « SEC », Securities and Exchange Commission) et disponibles sur le site Internet de la SEC (www.sec.gov).